

Si les religions associent les animaux au sacré, elles ne les ont pas toujours traités avec égard. La défense des droits des animaux, un sujet religieux?

L'éthique animale, chantier à ouvrir

DOMINIQUE HARTMANN

Société ▶ Que ce soit dans les mythes, les symboles ou les pratiques rituelles: les animaux participent du sacré dans quasi toutes les religions. Quel type de relations unit les humains et animaux face au divin? Ces différents modèles de représentation ont-ils pesé sur la réalité animale actuelle? Et que disent les Eglises au sujet des droits des animaux, du végétarisme, voire du véganisme?

Selon les cultures, les animaux peuvent exprimer la puissance divine comme dans l'islam, avoir des fonctions oraculaires – dans le shinto par exemple – ou jouer des rôles sacrificiels, rapportent les auteurs et autrices du *Calendrier des religions 2023*, consacré à cette thématique. Les animaux interviennent aussi dans certaines pratiques divinatoires, tandis que certains êtres divins changent d'apparence et prennent une forme animale. Objet d'interdits alimentaires, les animaux sont aussi source d'inspiration: des taoïstes chinois s'inspirent des tortues des rizières pour maîtriser leur souffle en méditant.

«Un statut peu enviable»

Parmi les principes communs à de nombreuses traditions, l'interdiction de causer des souffrances inutiles aux animaux. En découlent par exemple, dans l'islam et le judaïsme, les règles de l'abattage rituel. Le jaïnisme va beaucoup plus loin en se donnant pour doctrine fondamentale de ne nuire à aucun être vivant; les moines et les nonnes jaïnes balayent ainsi devant leurs pas ou filtrent l'eau pour éviter de tuer des insectes et même des micro-organismes. «En Inde, aujourd'hui, les organisations antispécistes sont d'ailleurs souvent le fait de militant·es jaïn·es», remarque Danielle Feller, chargée de cours de sanskrit et de religions indiennes à l'université de Lausanne.

«Si la plupart des religions témoignent de sollicitude envers les animaux, cet idéal n'a pas toujours été mis en œuvre, observe l'écothéologien d'enracinement orthodoxe Michel Maxime Egger. «Il existe dans l'hindouïsme des divinités mi-animales mi-humaines (à l'image du dieu Ganesh) mais dans la vie courante, l'Inde tue des rats et extermine les tigres», rappelle Danielle Feller. La situation n'est pas différente dans le shinto, note Carina Roth, chargée de cours à l'université de Genève et spécialisée dans l'histoire des religions du Japon: «Bien que manifestations potentielles du divin, les animaux y sont aussi maltraités.» Dans le christianisme occidental, malgré la fraternité entre les êtres vivant prêchée par saint François d'Assise au XIII^e siècle (qui tranche avec l'idée d'êtres inférieurs soumis aux humains) ou les préceptes interdisant la cruauté à son égard, il faudra attendre le XX^e siècle pour qu'un véritable tournant ait lieu, lorsque le Conseil oecuménique des Eglises (COE) entame sa réflexion sur la sauvegarde de la Création. Dans l'histoire de l'Eglise chrétienne, «le statut de l'animal n'a en effet pas toujours été enviable (loin de là) sous prétexte que seul l'être humain (selon la bible) a été créé à l'image de Dieu. Et que les animaux, disait saint Augustin, sont sans raison et n'ont pas d'âme immortelle», explicite Michel Maxime Egger.

Aujourd'hui, outre leur devoir de sensibilisation (lire ci-contre), «les Eglises devraient s'emparer de la question au plan politique, en prenant position et en soutenant les initiatives pour la réduction de la consommation



Détail (tiré du *Calendrier des animaux*) du *Cantique des oiseaux*, un récit épique écrit par Farid al-Din Attar, grand poète soufi du XX^e-XIII^e siècles. THE METROPOLITAN MUSEUM OF ART, NEW YORK, FLETCHER FUND

de viande (nécessaire aussi pour le climat) et la cause animale au sens large».

«Ni au centre, ni le but de la Création»

Dans les faits, les religions s'expriment de plus en plus souvent sur les questions environnementales. Fin novembre 2022, des personnalités religieuses emmenées par l'ONG interreligieuse Greenfaith manifestaient illégalement à Paris pour dénoncer un projet du groupe Total. Tout à fait légalement, le Conseil de l'EERS (Eglise évangélique réformée de Suisse) prenait position le 12 janvier sur l'initiative pour les glaciers et la contre-proposition, analysées d'un point de vue protestant réformé. Il y rappelle que «l'être humain n'est ni le centre, ni le but de la création, mais une partie de cette dernière, créature parmi les autres».

Interrogée sur la question de savoir si la protection des espèces ne mérite-

Parmi les principes communs à de nombreuses traditions, l'interdiction de causer des souffrances inutiles aux animaux

rait pas aussi un meilleur encadrement juridique, la présidente de l'EERS, Rita Famos, ne se prononce pas directement. Elle rappelle, au nom du Conseil, que «les lois sont un moyen de protéger l'environnement. Mais le droit ne peut protéger que ce que les hommes reconnaissent comme digne de protection. C'est pourquoi la protection de l'environnement commence par le respect et l'attention portés à la nature non humaine. Ce respect autorise-t-il à consommer de la viande? Pour Rita Famos, «manger de la viande et respecter les animaux ne s'exclut pas mutuellement. L'exigence de respect de la nature serait pervertie s'il en résultait un manque de respect pour les attitudes personnelles des humains.»

Si l'encyclique *Laudato si* publiée en 2015 invite à «cultiver et garder le jardin du monde» – plutôt que de l'«assujettir», selon le vocabulaire longtemps en usage –, «étrangement, observe

l'écothéologien, ce texte ne mentionne pas l'élevage intensif. Pourtant, le pape François mentionne l'exigence de «traiter avec attention les autres êtres vivants» et condamne le «mauvais traitement de la vie sous toutes ses formes». Ce qui fait dire à Serge Lafitte, journaliste spécialisé dans le religieux signant certains textes du *Calendrier des religions*, que pour beaucoup de catholiques engagés dans cette cause, «l'éthique animale de leur Eglise a encore besoin d'être étoffée». Il relève aussi que des associations juives réclament le rejet de l'élevage industriel et ses mauvais traitements, voire le passage à une alimentation non carnée, un débat présent sur les réseaux sociaux tant en Israël que dans la diaspora. De leur côté, des associations musulmanes réclament que la certification halal prenne en compte les conditions d'élevage des animaux. I

Le *Calendrier des religions* peut être commandé sur editions-agra.ch ou interreligieux.ch

3 QUESTIONS À MICHEL MAXIME EGGER



MICHEL MAXIME EGGER
Ecothéologien d'enracinement orthodoxe, fondateur du Laboratoire de transition intérieure de l'EPER et d'Action de Carême.

Comme vous l'écrivez, l'ambivalence de la tradition biblique n'est pas étrangère à la domination de l'être humain sur le reste du vivant. Comment, aujourd'hui, rétablir une égalité avec les animaux: par le droit?

La spécificité biblique de l'être humain ne légitime pas un droit de domination, mais implique une responsabilité, notamment celle de prendre soin. Clairement, les animaux ont des droits fondamentaux qui posent une limite à notre pouvoir, par exemple en étant protégés contre tout mauvais traitement.

Il me paraît important de ne pas en rester au plan juridique, mais de lier cette question des droits et protections à celle de la justice. L'enjeu – finalement politique – est: comment établir des règles équitables pour la coexistence entre humains et animaux, c'est-à-dire pour la création d'une communauté composée d'humains et d'autres qu'humains. Cela n'implique pas seulement des interdictions mais aussi des devoirs pour nous, différenciés selon les types d'animaux (animal domestique qui dépend de nous, animal sauvage...).

En matière de normes, il conviendrait de commencer par supprimer des pratiques et formes d'exploitation infligeant aux animaux des souffrances très grandes et inutiles, en tout cas difficiles à justifier par leur utilité pour la collectivité: captivité des animaux sauvages dans les cirques et les delphinariums, corridas, spectacles montrant des combats d'animaux, chasse à courre, production de foie gras, commerce de fourrure, élevage intensif et pratiques d'abattage...

Dans l'optique d'un traitement juste, la consommation de viande est-elle encore envisageable?

La question de la consommation de viande, sans aller forcément jusqu'au véganisme, est un enjeu majeur auquel les chrétiens en général devraient donner plus de place, tant les violences et souffrances générées par l'élevage intensif et industriel sont éthiquement inacceptables et incompatibles avec la dignité des animaux (et la nôtre propre, d'ailleurs) – animaux considérés comme de simples objets, sources de rendement écono-

mique maximal. A cela s'ajoute la question du droit de tuer des animaux pour se nourrir, quand il existe de nombreux moyens de substitution pour s'alimenter de manière saine et sans carences à partir de végétaux.

Quels outils les Eglises peuvent-elles proposer aux fidèles pour changer de paradigme?

Il y a d'abord tout un travail de sensibilisation à effectuer, qui doit être fait de manière pédagogique et progressive pour être accepté, par le biais des prédications, des sacrements (il n'y a pas de produit d'origine animale dans l'eucharistie ou la sainte Cène) ou de la catéchèse. Mais il faut aussi mettre en acte. La règle (dans les paroisses, les communautés, les lieux d'Eglise, etc.) devrait être de ne proposer que de l'alimentation sinon végétalienne, du moins végétarienne. Les pratiques de jeûne et de diète (soit l'abstention de certaines nourritures) devraient être promues, comme c'est le cas dans le monachisme orthodoxe. Il s'agit bien sûr aussi de s'engager politiquement [lire ci-dessus].

PROPOS RECUEILLIS PAR DHN